

SERVICE VACANCES

Le service vacances de la Province de Namur invite les +50 ans en Andalousie et en Sicile



///

>> L'Andalousie

Transport au départ des principales régions de la province de Namur et du restoroute de Bierges et vol Bruxelles-Málaga-Bruxelles. Hébergement à l'hôtel *** Siroco Besthotel situé dans le centre de Benalmádena Cosa.

Au programme : découverte de Frigiliana et Nerja - Cordoue - Seville - Málaga - Gibralfaro - Grenade - l'Alhambra - Rondas - Marbella

Date : du 1^{er} au 8 mars

Prix : 1486 EUR (-75 EUR pour les membres MC). Compris dans le prix : transferts vers Zaventem, vols aller-retour Bruxelles - Málaga, taxes d'aéroports, frais de dossier, transferts aéroport-hôtel-aéroport et excursions en bus climatisé, entrées aux curiosités prévues dans le programme, guides locaux à Grenade (visite de l'Alhambra), Cordoue, Séville et Ronda, accompagnateur francophone durant tout le voyage, hébergement en pension complète 8 jours/7 nuits en chambre double dans l'hôtel *** Siroco Besthotel, boissons de table aux repas prévues, accompagnement et assurances annulation, bagages, R.C. et accidents corporels Énéo Vacances. Non compris dans le prix : les dépenses personnelles, repas de midi premier et dernier jour.

>> La Sicile

L'Etna, le Stromboli, les temples helléniques d'Agrigente, Syracuse sont des sites exceptionnels qui incitent à la découverte. Le soleil de printemps vous permettra de découvrir les paysages, les villes et villages d'une île qui ne demande qu'à vous séduire.

Transport au départ des principales régions de la province de Namur et du restoroute de Bierges vers Zaventem. Vol Bruxelles-Palermo-Bruxelles.

Hébergement en hôtel **** lors de chaque étape à Palerme, Agrigente, Giardini Naxos et Lipari.

Au programme : découverte de Palerme - Monreale - Agrigente - Cefalù - Etna - Syracuse - Stromboli - Lipari

Quand : du 5 au 12 avril

Prix : 1712 EUR (-75 EUR pour les membres MC). Compris dans le prix : transfert vers Zaventem, vols directs Bruxelles-Palermo-Bruxelles, transferts aéroport - hôtel - aéroport, taxes d'aéroports, pension complète en chambre double en hôtels 4* (7 n./8 j.), boissons aux repas, circuit selon le programme en autocar climatisé, visites et entrées prévues, guides locaux à Palerme, Agrigente, Syracuse et à l'Etna, taxes locales, accompagnement et assurances R.C. et accidents corporels Énéo Vacances. Non compris dans le prix : dépenses personnelles, repas de midi premier et dernier jour, assurances annulation et bagages (supplément de 50 EUR).

Pour ces deux séjours, infos et inscription : auprès du secrétariat d'Énéo Vacances :

55 rue des Tanneries à 5000 NAMUR • Tél. 081/24.48.97

• Fax 081/42.06.49 • vacances.namur@mc.be.

L'affiliation à Énéo (groupement local, clubs sportifs, etc.) est obligatoire et peut se faire au moment de l'inscription.

Gros plan

Hospitalisé(e) dans la province de Namur ?

Vous le savez peut-être, les hôpitaux de la province, de façon consensuelle, ne prélèvent aucun supplément d'honoraire pour les hospitalisations en chambre commune ou à deux lits et se limitent également à un supplément de 100% des tarifs Inami pour les chambres particulières.

Fin octobre, nous avons appris que cette situation était en cours d'évolution au niveau de la province de Namur. En effet, aujourd'hui, un(e) hôpital/clinique a pris la décision de passer à 200% de suppléments d'honoraires dans les chambres individuelles. Concrètement, cela veut dire que si vous choisissez d'être hospitalisé(e) en chambre individuelle, des suppléments d'honoraires pouvant aller jusqu'à 200% du tarif Inami vous seront facturés. La clinique St-Elisabeth, concernée par cette modification de suppléments en chambre individuelle, recherche avec la Mutualité chrétienne une formule qui permet aux membres affiliés à l'Hospi+100 de maintenir l'accessibilité en chambre individuelle durant une durée déterminée courte. Nous reviendrons sur un éventuel accord dans un prochain article de votre journal En Marche.

En tant que mutualité, nous déplorons cette décision prise par les gestionnaires et les médecins concernés. La Mutualité chrétienne plaide auprès des instances politiques compétentes dans ces matières pour un système de financement transparent qui alloue

aux différents secteurs de la santé des moyens financiers suffisants afin d'éviter d'autres formes de financement moins lisibles et à charge du patient. Par exemple, les suppléments d'honoraires. Dans un prochain article, nous reviendrons sur "le baromètre" des suppléments d'honoraires réalisés par le service d'étude national de notre mutualité.

Nous rappelons aussi que, légalement et en concertation avec les hôpitaux et cliniques, les hôpitaux sont tenus d'informer leurs patients sur

La mutualité chrétienne plaide pour un système de financement transparent.

les suppléments d'honoraires pratiqués via la déclaration d'admission.

Nous invitons donc tout un chacun à être particulièrement attentif à ce sujet, leur couverture en assurance facultative n'étant peut-être plus suffisante pour couvrir les nouveaux montants.

Il est utile également de souligner que les bénéficiaires de l'assurance "Hospi solidaire" (comprise dans la cotisation) de la MC sont toujours parfaitement couverts en cas d'hospitalisation dans une chambre commune ou à deux lits. Par contre, en ce qui concerne les chambres individuelles, il n'est dès lors plus garanti



que "l'Hospi+100" couvre les nouveaux suppléments d'honoraires des hôpitaux et des cliniques.

La MC Province de Namur peut vous proposer des solutions concrètes et vous aiguiller individuellement en prenant le temps d'étudier votre situation à vos côtés. Il n'est peut-être pas nécessaire de s'affilier à ce type d'assurance si vous ne souhaitez pas disposer d'une chambre individuelle ! Afin de faire le point et d'optimiser votre couverture selon vos souhaits (le cas échéant), nous vous invitons à contacter un de nos conseillers mutualistes.

// ALEXANDRE VERHAMME DIRECTEUR RÉGIONAL DE LA MCPN

Attention !

Certains médias ont publié un classement des hôpitaux les plus chers. Cette liste s'appuie sur des factures qui intègrent, entre autres, la lourdeur de la pathologie soignée et la durée du séjour. Mettre en évidence les "suppléments" d'honoraires se fait par le pourcentage moyen de suppléments facturés aux patients, en neutralisant par exemple la durée du séjour. En terme de supplément, en tout cas jusqu'au 31 octobre 2013, les cliniques et les hôpitaux namurois étaient parmi les moins chers de Wallonie et de Bruxelles.

énéoSport



FERMETURE DE FIN D'ANNÉE

Le service vacances sera fermé du **lundi 30 décembre** au **vendredi 3 janvier** inclus. Vous serez donc accueillis de nouveau à partir du **lundi 6 janvier**, merci d'en tenir compte dans le cadre de vos réservations de séjours.

Pour rappel, le service vacances (Altéo, J&S et Énéo) vous reçoit tous les matins du lundi au vendredi (9h-12h) ainsi que les après-midi les mardi, mercredi et jeudi (9h-12h et 13h30-16h).

Plus de 380 aînés ont pratiqué du sport ce 18 octobre !

La quinzaine "Aînergie", initiative d'énéoSport Fédéral, s'est vue ponctuée par une journée multi-sports organisée le 18 octobre dernier à Miavoye. Une organisation du Cercle Provincial Namurois d'énéoSport.

Pas moins de 380 sportifs aînés ont participé aux 18 disciplines sportives coordonnées sur le site et parfaitement encadrées. Cette participation soutenue relève d'un franc succès, tant c'était, pour le Cercle Provincial, une expérience hasardeuse, voire un défi à relever. Perfectible certes ! Mais pas moins enrichissante pour l'avenir...

Cette participation soutenue relève d'un franc succès, tant c'était, pour le Cercle Provincial, une expérience hasardeuse, voire un défi à relever.

Tout d'abord pour les membres qui ont pu goûter aux sensations de

plusieurs disciplines sportives au cours d'une même journée organisée sur un site confortable, remarquablement rénové et adapté à l'initiative.

Ensuite, pour évaluer la motivation et la solidarité des aînés à pratiquer un sport qui puisse leur permettre de conserver leur potentiel "santé" tout en développant des relations sociales agréables. Je pense sincèrement les objectifs ont été atteints. "On gagne

plus avec le cœur, avec la volonté qu'avec autre chose", disait Raphaël Nadal.

Qu'il me soit permis de remercier les représentants des Mutualités chrétiennes auxquels j'associe le secrétariat permanent pour leur professionnalisme et dynamisme mis à notre service. Merci à tous les animateurs et les bénévoles. Merci aussi aux autorités communales de Hastière et Onhaye pour leur soutien logistique.

// F. DEFOSSÉPRÉSIDENT DU CERCLE PROVINCIAL DE NAMUR

Mutualité chrétienne Province de Namur

55 rue des Tanneries à 5000 Namur

Éditeur responsable : Alexandre Verhamme

Fax : 081/23.08.94

e-mail : namur@mc.be

Tél. 081 24 48 11

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7

Service aux membres

Le scanning intelligent : une avancée technologique pour un meilleur service individualisé

En cette fin d'année, la Mutualité chrétienne de la Province de Namur (MCPN) va se lancer dans un processus d'automatisation des paiements des attestations de soins : le scanning intelligent. Elle sera la première MC francophone à franchir le pas.

Explication du contexte et des enjeux de cette avancée technologique avec Thierry Van Autgaerden, chef de service "contact membres" et pilote de ce projet.

En Marche (EM) : Dans quel contexte avez-vous réfléchi à cette automatisation ?

Thierry Van Autgaerden (TV) : Le remboursement des attestations de soins est une des missions importante pour nos membres. Cela représente un indice de performance et se révèle très "chronophage" pour une mutualité. Ponctuellement nous nous retrouvons en difficulté par rapport au délai de remboursement. Récupérer du temps et fournir un service de qualité sur cette matière était important.

EM : Quel concrètement, de quoi s'agit-il ?

TV : Il s'agit d'une technologie de lecture optique qui, reliée à nos bases de données, est capable de générer immédiatement (et après une intervention humaine limitée) le paiement du remboursement à nos affiliés.

EM : Quel est l'avantage ou l'effet le plus visible pour le membre ?

TV : On peut affirmer dès à présent qu'une majorité d'attestations seront payées bien plus rapidement. Il s'agira principalement des attestations provenant des médecins généralistes et des médecins spécialistes. De plus, cette modernisation impliquera la récupération d'une

marge de temps que nous pourrions réaffecter, par exemple, à notre service de téléphonie ou notre cellule @-conseil.

EM : Qui dit automatisation dit souvent restructuration ?

TV : Dans notre cas il ne s'agit absolument pas d'un plan de restructuration. Le but est vraiment de récupérer du temps sur une mission sans grande plus-value pour notre organisation mais capitale pour les membres. Pour la MCPN c'est avant tout une question d'évolution et d'optimisation de notre service aux membres en s'adaptant d'avantage à nos styles de vie contemporains.

EM : Comment garantissez-vous la qualité du processus automatisé ?

TV : Depuis les mois de juin, nous testons tous les cas de figure possibles et nous sommes donc en mesure d'affirmer ce jour que nous payerons très rapidement le bon montant à la bonne personne et sur le bon compte bancaire.

EM : Y'a-t-il des perspectives de développement ultérieurs ?

TV : Comme je vous l'ai dit, notre champ d'action concernera dans un premier temps les attestations de soins des médecins généralistes et spécialistes. Les prestations cou-



rantes de dentisterie viendront s'ajouter par la suite. Il sera difficile d'en faire davantage car les prestations restantes (par exemple la kinésithérapie) demanderont toujours la vérification des experts de nos services.

EM : Rencontrez-vous l'une ou l'autre difficulté ?

TV : En matière de communication, nous devons insister sur l'importance d'apposer la vignette sur toutes les attestations de soins. En outre, nous devons avoir la meilleure base de données possible de comptes bancaires. Une fois qu'un compte est connu, l'affilié ne doit plus le renseigner. Toute attestation rentrée avec l'indication d'un compte bancaire sera exclue du processus automatique et verra donc son traitement significativement ralenti.

Les bonnes pratiques !

- Collez TOUJOURS une vignette.
- Si votre compte bancaire est connu de nos services, vous n'avez plus besoin de le renseigner à nouveau !

Congés de fin d'année

Service Solidarités locales : fermeture de la permanence téléphonique

L'équipe d'Altéo Province de Namur vous informe que le service de transports "Solidarités locales" sera fermé pendant la période des fêtes du 23 décembre au 3 janvier inclus. Il ne sera donc pas possi-

ble d'introduire de demande d'accompagnement pendant cette période.

La permanence téléphonique pour l'ensemble de la Province de Namur est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h au numéro unique 081/24.48.78

Pour tout transport devant avoir lieu pendant celle-ci, les demandes doivent donc être introduites pour le 17

décembre au plus tard (en tenant compte du fait que toute demande doit être introduite au minimum 3 jours à l'avance).

Merci donc de tenir compte de ces impératifs et de prévoir vos déplacements.



ÉNÉO

Les sports favoris des aînés ? La sieste et le tricot !



/// Lors de la journée sportive d'énéoSport, un petit groupe d'irréductibles sportifs s'est adonné à une activité laissant reposer les muscles et faisant travailler les méninges : une réflexion sur l'image des aînés qui font du sport. Cette animation entrait dans le cadre de la campagne Imag'Aînés, visant à lutter contre l'âgisme, forme de discrimination basée sur l'âge, à l'instar du racisme et du sexisme. Durant l'après-midi, les participants à la journée sportive étaient invités à découvrir et à choisir, parmi des phrases tantôt provocantes, tantôt terre à terre et réalistes, celles qui les poussaient à réagir (vous l'aurez compris, le titre de cet article en faisait partie !). Que l'on fasse de la Zumba ou de la pétanque, que l'on ait l'air "dans le coup" ou non, l'essentiel c'est d'oser s'exprimer, se lancer et faire le sport que l'on veut, si on le veut. Parce que personne n'est jamais "trop vieux" pour commencer ! L'âge, c'est dans la tête. Certains naissent vieux, d'autres ne le seront jamais !

/// JÉRÔME ET ANNE-LISE, ANIMATEURS COORDINATEURS ÉNÉO



3 ANS DE GARANTIE GRATUITE*

A l'achat d'une paire de lunettes (verres+monture), recevez Optimum 3, la garantie (vol, perte, casse) sur vos lunettes durant 3 ans.



OPTIMUM 3

- garantie contre la casse
- garantie contre la perte ou le vol

Et ce durant 3 ans !

*Offre valable du 12 novembre au 7 décembre 2013. Sauf omission ou erreur d'impression. Voir conditions de l'Optimum 3 en magasin.



NOVEMBRE

DÈS NOVEMBRE, FAITES DE BEAUX RÊVES GRÂCE À QUALIAS !



Lit électrique

- relève-buste et relève-jambes
- sommier à lattes bois de 90x200cm
- barrières coulissantes
- poids max. 175 kg

1470€

1099€



Matelas ergonomique

- circulation optimale de l'air
- régulation de l'humidité
- housse lavable

Sur la gamme de matelas Ergomat

-20%

Prix bas valables du 01/11 au 30/11/2013, sauf omission ou erreur d'impression

Toujours un Qualias près de chez vous :

ANDENNE : Rue de la Station, 66 • 085/61 34 02
 BOUGE : Rue Saint-Luc, 8 • 081/20 99 48
 COUVIN : Rue de la Gare, 1 • 060/31 03 15
 DINANT : Av. des Combattants, 15 • 082/21 36 30
 NAMUR : Rue du Lombard, 8 • 081/24 48 45
 TAMINES : Rue des Prairies, 2a • 071/77 52 70
 WALCOURT : Rue Notre Dame, 1 • 071/66 06 71